

Licence Professionnelle



Formation en apprentissage



Formation continue



Formation initiale

Activités juridiques

Marchés Publics

Métiers de l'achat public



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la licence professionnelle est de former des juristes spécialisés dans le domaine des marchés publics dans un secteur mixte (public et privé) et ouvert (secondaire et tertiaire). Les débouchés professionnels sont immédiats.

La formation permet à ses diplômés d'être recrutés par des personnes publiques (administration centrales ou déconcentrées, établissements publics, collectivités territoriales, structures intercommunales) mais également dans les entreprises privées (travaux publics, assurances...) comme adjoint au service marchés publics ou commande publique, gestionnaire de marchés publics, rédacteur, assistant juridique, acheteur ou bien d'intégrer un cabinet d'avocat ou de consultant ou encore d'être candidat au recrutement dans les collectivités territoriales par voie de concours ou de contrat.



LES POINT FORTS

Professionalisation de la formation dans un domaine porteur économiquement où les praticiens sont essentiellement autodidactes. Très fort taux d'insertion professionnelle. Très fort taux de réussite aux examens. Effectifs maîtrisés permettant un encadrement suivi et resserré des étudiants...

LES SAVOIRS TRANSMIS

Connaissances théoriques et pratiques :

- > Contrats administratifs remise à niveau
- > Contentieux
- > Instruments de l'union européenne
- > Procédures de passation
- > Exécution administrative, financière et comptable
- > Achat
- > Préparation du marché et dématérialisation
- > Organisation de la procédure et dématérialisation
- > Rédaction des pièces et dématérialisation
- > Veille juridique
- > Préparation aux concours
- > Informatique
- > Anglais juridique





LES COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de la formation, le diplômé est capable de :

- > Maîtriser les techniques de base du droit des marchés publics et autres contrats de la commande publique
- > Établir un cahier des charges
- > Organiser une veille juridique
- > Rédiger une synthèse juridique
- > Mettre en forme une argumentation juridique
- > Expliquer et rendre accessible un point de droit
- > Traduire en langage simple un problème juridique complexe
- > Rechercher un texte et une jurisprudence
- > Définir les besoins en approvisionnement
- > Réaliser un appel d'offres, analyser les réponses
- > Identifier fournisseurs, sous traitants, prestataires
- > Analyser une situation comportant un problème juridique et proposer des pistes

EMPLOIS - MÉTIERS

Le titulaire du diplôme est un juriste spécialisé des marchés publics. Dans ce domaine, il est polyvalent. Son domaine d'intervention couvre tant la préparation que l'exécution des contrats passés aussi bien par des personnes publiques que privées dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il peut exercer son activité au sein de :

- > Collectivités territoriales : communes, départements, régions...
- > Administrations centrales et déconcentrées : armée, préfecture, rectorat, agences régionales de santé...
- > EPCI : communautés d'agglomérations, etc.
- > Établissements publics : offices d'HLM, hôpitaux, lycées...
- > Entreprises privées attributaires de marchés publics : notamment secteur du bâtiment, société d'assurance, société d'attribution d'eau...
- > Sociétés d'économie mixte
- > Cabinets libéraux

Contacts



Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
École de Droit
Licence Professionnelle Marchés Publics -
Métiers de l'achat public
Rue de Blois - BP 26739
45067 Orléans Cedex 2

☎ 02 38 41 72 13

✉ lpmp.deg@univ-orleans.fr

RESPONSABLE DE LA LICENCE

> Armelle TREPPOZ

Maître de conférences en droit public
à l'Université d'Orléans

✉ armelle.treppoz@univ-orleans.fr

RENSEIGNEMENTS APPRENTISSAGE

☎ 02 38 49 47 46

✉ apprentissage.deg@univ-orleans.fr



> LICENCE PROFESSIONNELLE

ACTIVITÉS JURIDIQUES
MARCHÉS PUBLICS
MÉTIERS DE L'ACHAT PUBLIC

